

Conseil Municipal De Hanvoile

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en application de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Locales

L'an deux mil vingt-cinq, le six juin à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Laurent DANIEL, maire.

PRÉSENTS : Messieurs Daniel, Maron, Maugez, Hédin, Gille, Beeuwsaert, Boucher, Mesdames Bellu, Parmentier, Dewulf, Bellay

ABSENTS : Mme Triboullet, M. Renard, M. Ferdoelle, Péron

Monsieur le maire demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la séance vingt-huit mars 2025. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Procès-Verbal 3.2025

ARRÊT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le règlement écrit et graphique du zonage PLUI de la commune. Après en avoir pris connaissance le conseil municipal n'a pas d'objection et émet un avis favorable au projet du Plui.

RÉORGANISATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE L'EPCI À FISCALITÉ PROPRE : RÉPARTITION DES SIÈGES DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ENTRE LES COMMUNES, PAR APPLICATION DES DISPOSITIONS DE DROIT COMMUN OU PAR ACCORD LOCAL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les communes ont jusqu'au 31 août 2025, six mois avant les élections locales, pour s'accorder sur la répartition des sièges du conseil de leur intercommunalité en vue de la mandature 2026-2032. Il est attribué 2 sièges pour la commune de Hanvoile. Le Conseil municipal accepte la répartition décidée par le Conseil Communautaire au 12 mai 2025.

TICKETS PISCINE ÉTÉ 2025

Le conseil municipal décide de reconduire l'opération « Tickets Piscine » en association avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Cette action est en faveur des enfants et adolescents de 4 à 20 ans, domiciliés dans la commune. Chaque ticket donne droit à une entrée gratuite aux piscines Atlantis de Formerie ou Océane de Grandvilliers pendant la période du 05 juillet au 31 Août 2025.

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRIMITIF M57 COMMUNE

Monsieur le maire propose au conseil municipal de réaliser une décision modificative sur le Budget primitif de la commune pour l'achat d'un robot de tonte. Le conseil municipal émet un avis favorable et décide de réaliser la décision modificative comme suit :

- Opération 61 (création parking Rue de Martincourt) : - 8 000,00 €
- Opération 64 (Achat robot de tonte) : + 8 000,00 €

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur GILLE fait le point sur les travaux de réhabilitation de la station d'épuration et informe que la pré-mise en service est faite.

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et informe qu'un chiffrage pour la rue des Fossés, rue de Martincourt et rue Adam est en cours.

Monsieur le Maire informe que la fête du 13 juillet aura lieu cette année encore dans le Parc Municipal Thierry Maugez.

Madame BELLU souhaiterait que de nouveaux bénévoles s'investissent à la bibliothèque municipale afin que celle-ci puisse continuer d'exister.

Ne restant plus rien à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h25.

Le secrétaire de séance

Séverine BELLU

Le Maire,

Laurent DANIEL